

INFO REAU



MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr

PRESENTATION DU COMITE DE REDACTION :

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

N'attendez pas, venez nous rejoindre.

Notez que la prochaine réunion se tiendra en mairie le

Jeudi 9 septembre 2011

à 14 h 30 en mairie

PARTICIPANTS :

AUZET Alain
BEAUJOUAN Roseline
BOEY Christian
BONILLO Christelle
CONSTANT Nathalie
DAVID Dominique
FOUGERON Sonia
GAUTHIER Loïc
HERY Jacques
PADUA Elisabeth
RICHARD Laurence
ROZENTALIS Natacha
SABOURAULT Séverine

Pour y participer :

Contactez Sonia en mairie au 01.60.60.90.03

Ou : mairie.de.reau.sfougeron@orange.fr

SOMMAIRE

LA VIE A REAU	PAGE 4
INFO DE SENART	PAGE 11
LA GALERIE DES PORTRAITS	PAGE 12
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 15
LE CARNET DE REAU	PAGE 16
LE BON COIN	PAGE 16
BREVES	PAGE 17
ENVIRONNEMENT	PAGE 19
REAU PRATIQUE	PAGE 24



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

J'ai le plaisir de vous retrouver à l'occasion de ce nouveau numéro d'INFO-REAU qui, comme vous le constaterez, arbore une nouvelle présentation ainsi que de nouvelles rubriques.

Les derniers mois écoulés nous ont permis de travailler de façon sereine et efficace sur différents projets structurants pour la commune :

- L'assainissement du hameau de VILLAROCHE, pour lequel je peux enfin annoncer qu'il deviendra une réalité puisque le Président du SAN, Jean-Jacques FOURNIER, l'a confirmé en ma présence lors d'une récente réunion, récompensant ainsi le travail que nous avons effectué depuis 2008.

- La liaison douce entre le Bourg et le hameau d'OURDY, qui est inscrite et planifiée depuis 2009, mais pour laquelle nous avons demandé au SAN de temporiser, compte tenu de la reprise des discussions concernant les aménagements de voirie de contournement de la prochaine ZAC A5.

- L'aménagement de la rue Frédéric Sarrazin, pour lequel nous avons demandé un contrat triennal auprès du département.

Comme promis, nous avons aussi initié une démarche d'embellissement du centre bourg, par le retrait de panneaux, glissières ou encore barrières devenus inutiles. Notre action se poursuivra par le remplacement de deux panneaux d'entrée de ville et la pose de jardinières fleuries.

En prolongement de cette démarche, le concours des maisons fleuries a attiré plusieurs participants, qui ont été « visités » par le jury courant Juin, et les résultats seront annoncés courant septembre.

Le mois de mai fut bien entendu l'occasion de la visite de nos nouveaux amis Mauritaniens de DAR-EL-BARKA, avec en point d'orgue la signature de la convention de jumelage entre nos deux communes. Il nous appartient à présent de travailler à l'aboutissement des projets définis, et pour cela, nous invitons toutes les bonnes volontés à se faire connaître.

Le Centre Pénitentiaire du Sud Francilien a quant à lui été inauguré officiellement le 24 Juin, et ouvrira ses portes en octobre 2011.

La gestion d'une commune consiste aussi à gérer d'autres problématiques bien différentes, qui nous ont beaucoup occupé et continueront de le faire les prochains mois : problèmes de nuisances sonores dues à des rassemblements de motards au PLESSIS-PICARD, ou dues à des activités d'aéromodélisme à VILLAROCHE, dépôts sauvages de déchets le long des routes, etc.

Dans un autre domaine, nous avons pris acte des changements intervenant dans le cadre du transport scolaire, avec une reprise en main par le Conseil Général, et avons participé aux discussions afin d'atténuer les effets de ces modifications dans ce domaine qui, il est bon de le rappeler, ne relève pas de notre compétence.

Par ailleurs notre Pays, et plus particulièrement notre département, est concerné par un épisode de sécheresse très grave.

Aussi, j'invite solennellement chacun d'entre nous, particuliers, entreprises et agriculteurs à être exemplaires dans sa gestion de l'eau. Nous devons tous nous sentir très concernés par la préservation de nos ressources en eau.

Enfin, les beaux jours amènent les uns et les autres à être davantage en contact. Les tondeuses, taille-haies, coupe-bordures, « quads » et autres engins à moteurs ont fait leur apparition. A ce sujet, nous devons faire preuve à la fois de respect et de discernement dans l'utilisation de ceux-ci afin de ne pas perturber la quiétude de ceux qui nous entourent.

Nous avons la chance de disposer d'une qualité de vie appréciable, ne la gâchons pas avec des comportements inappropriés.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant à tous, petits et grands, de passer d'excellentes vacances d'été, et je vous donne rendez-vous à la rentrée.

Alain AUZET,

Maire de REAU



MARATHON DE SENART

Pour sa 12^{ème} édition le marathon de Sénart a vu une participation record des coureurs.

En effet, pas moins de 1750 coureurs ont pris le départ ce 1^{er} mai 2011 pour 42,195km de foulées à travers les villes de Sénart.

Crû exceptionnel pour notre commune, puisque quatre coureurs réaltais ont défendu les couleurs de la ville, au départ de Tigery.

“ Ils ont bravé la chaleur et les douleurs pour aller au bout de leurs efforts . ”

Mr RICHARD, grand habitué de la discipline, a parcouru la distance en 3h50.

Mr BIANAY, pour sa première participation et grâce à une excellente préparation, finit sa course en 3h30.

Mr AUZET, malgré une blessure, va jusqu'au bout de son effort, et franchit la ligne d'arrivée en 5h00.



Un grand bravo à ces sportifs et espérons que l'édition 2012 donnera l'envie à d'autres réaltais de s'essayer sur cette épreuve qui reste la grande fête sénartaise du 1^{er} mai.

VIDE GRENIER

La brocante annuelle organisée par le Comité des Fêtes s'est déroulée le dimanche 22 Mai, autour de la salle des fêtes.



Des exposants venus nombreux, des « chineurs » de REAU et des communes avoisinantes, une météo finalement acceptable, bref, tous les éléments étaient réunis pour que les uns et les autres puissent passer une agréable journée.



Rendez-vous l'année prochaine !



CEREMONIE DU 8 MAI

Dimanche 8 mai, les Réaltais étaient conviés au monument aux morts afin d'assister à la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Alain AUZET, Maire de REAU, a insisté sur le formidable dévouement des combattants et résistants pour leur Pays, parfois au péril de leur vie, et a invité les participants à réfléchir sur leur propre capacité à en faire de même le cas échéant, tout en espérant que nous n'aurons plus à revivre un tel conflit.

Il a ensuite lu le discours de Monsieur Gérard LONGUET, Ministre des anciens combattants,

avant de rendre hommage aux enfants de la commune "morts pour la France" par la lecture de leurs noms, le retentissement de la sonnerie aux morts et le respect d'une minute de silence.

Le Maire a souhaité que dorénavant, l'harmonie de Sénart participe également à la cérémonie du 8 mai.

Après avoir joué la Marseillaise, les musiciens ont gratifié l'assistance de la musique du film "le jour le plus long", devant la salle des fêtes, avant que tous les participants ne se voient offrir un verre de l'amitié.



FETE DES VOISINS de l'Impasse de la Grange aux Dîmes

Comme toujours, tout s'est passé dans une ambiance agréable et sympathique.

Commencée par un grand soleil, mais à la tombée de la nuit, nous avons eu un gros orage. Nous nous sommes réfugiés dans le sous-sol de Jacqueline, cela était prévu depuis des années en cas de pluie, mais ce fut la première fois que cela arrivait.

A l'année prochaine, toujours dans la joie.



SOCIAL

Thé dansant

Le 27 septembre prochain, le centre communal d'action sociale invite les personnes âgées de 60 ans et plus à un thé dansant organisé dans les locaux des « Macarons de Réau ».

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Mandat du 14 JUILLET 2011

Un mandat de 50 € est versé aux personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à REAU à l'occasion du 14 juillet, sous réserve que les ressources brutes pour une personne seule ne dépassent pas 1500 € et 2000 € pour un couple.

Pour bénéficier de ce mandat, il convient de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie en déposant son avis d'imposition ou de non imposition, copie de la carte d'identité et un relevé d'identité bancaire.



JUMELAGE REAU / DAR-EL BARKA :

A l'occasion de la visite des Maires des communes Mauritanienes jumelées avec les communes de Sénart, le comité de jumelage et la municipalité avaient réservé un programme copieux et varié à Monsieur KANE, Maire de DAR-EL-BARKA et à Monsieur SOW, Président du comité de jumelage côté Mauritanien.

Lundi 9 mai 2011 - La semaine a débuté lorsque nos invités ont été accueillis à l'aéroport d'Orly par Alain AUZET, Maire de REAU et Mathias BATHILY, Président du comité de jumelage réaltais.

Mardi 10 mai 2011 - La journée la plus dense fut sans nul doute celle-là, puisque la matinée fut occupée par une réunion intercommunale au SAN de Sénart, suivie d'un déjeuner des Maires de toutes les communes, toujours au SAN.

Un point d'avancement des projets était ensuite organisé en Mairie de REAU l'après-midi (électrification du collège, participation à un projet de maraîchage par une coopérative de femmes du village, reboisement).

Enfin, la soirée était l'occasion de procéder à la signature officielle du jumelage entre nos deux communes.



“ La suite du programme réservait plusieurs surprises de taille ! ”



Mercredi 11 mai 2011 - Le matin : visite de la fabrique de Macarons de Réau : Monsieur et Madame DELHAYE et leur fille, nous ont accueillis dans leur laboratoire où ils nous ont expliqué la procédure de fabrication des macarons.

L'accueil chaleureux a enchanté nos hôtes.

Mercredi 11 mai 2011 - L'après-midi : visite du centre Centaure : Monsieur ANDRE Directeur du centre de sécurité CENTAURE, après nous avoir fait un bref, mais très complet exposé sur la forme et la qualité de la mise en risque contrôlée des conducteurs en stage, nous a pris en charge dans un véhicule et nous a fait une démonstration.

Nos invités Mauritaniens en sont restés ébahis.



UNE SEMAINE HUMAINEMENT TRÈS RICHE !

Jeudi 12 mai 2011 ▪ *Le matin* : Monsieur Rémy GARNOT nous a accueilli sur son exploitation et nous a montré ses diverses activités et recherches :

- ses produits de la terre bio
- son pain
- les briques en terre compressée

Nos invités ont montré un très vif intérêt pour la fabrication du pain, ils furent également très intéressés par la machine et la méthode de compression de la terre pour fabriquer les briques.

Jeudi 12 mai 2011 ▪ *L'après-midi* ils ont eu la chance d'effectuer un survol du patrimoine de Seine-et-Marne en avion privé.



Vendredi 13 mai 2011 ▪ Le vendredi matin était consacré à une rencontre avec les élèves de CM2 de l'école de la Colombe. A cette occasion, les enfants ont émerveillé Monsieur KANE et Monsieur SOW, en jouant une très belle pièce de théâtre. Un chant en allemand a entraîné tous les élus dans une ronde dynamique dans la classe.

Le souhait a été émis par les enfants, les élus et Madame la Directrice que des échanges entre élèves de REAU et de DAR-EL-BARKA se développent, dans un premier temps par courrier, un jour peut-être par courrier électronique, ou encore par des visites réciproques.



“ La semaine s'est terminée par une nouvelle rencontre intercommunale le samedi matin. ”



PREPARER LA RENTREE ASSOCIATIVE

Toutes les informations sur les associations sont consultables
sur : mairiedereau.fr

VIS TA FORME

Cours de gymnastique volontaire

Les mardis et vendredis

De 19h20 à 20h20

Cours d'essai gratuit le 23 septembre 2011



VITADANCE

Cours de :

Break-dance : mardi de
18h15 à 19h30

New style : mercredi de 15h00 à 18h00

Break-dance : mercredi de 18h00 à 19h00

Eveil corporel 11 petits de 3 à 6 ans :
le mercredi de 17h30 à 18h30



Association « Golf la Croix des anges »



Sport de loisir et de détente, à la portée de tous, à pratiquer en solitaire ou en équipe, il vous apportera : convivialité, respect de la nature et des règles, réflexion, concentration et avant tout beaucoup de plaisir...

Vous pouvez prendre contact au 01 60 60 18 76 avec Guy, Gégé ou Michel au clubhouse. Matériel à votre disposition

Association Harmonie et Equilibre

QI QONG

Gymnastique traditionnelle chinoise associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Convient à tous les âges.

Reprise le 15 septembre 2011. 1 ou 2 cours d'essai. Séance de 1h15 le jeudi à 19 h Rencontre des professeurs au forum

Christiane Daguet : 06 24 31 29 93



Réau Sport Loisirs

Voilà une saison de terminée où l'équipe de Réau finit à la 8eme place du championnat avec une année riche en blessés. Sincères remerciements à Didier, Simon, Sylvie, et Pascal pour le traçage du terrain tous les dimanches. Nous vous attendons nombreux début septembre au Stade pour la reprise du championnat.

Bonnes vacances à tous
Evelyne et les joueurs.

Club de loisirs

Vous avez 60 ans et plus, et habitez la commune.

Vous souhaitez rompre avec la solitude ?

nous vous attendons tous les

Mercredis de 14 h à 17h30

À l'ancienne cantine

Fermé du 27 juillet au 31 août 2011.

Tout le monde est le bienvenu !

FORUM DES ASSOCIATIONS LE

3 SEPTEMBRE 2011 DE 14 H A 18 H

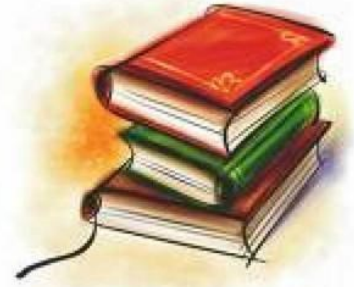


SCOLAIRE

REMISE DES LIVRES

Mardi 28 juin 2011, Madame DAVID Maire Adjointe au scolaire, remettra aux élèves de CM 2 un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6ème.

Un goûter de fin d'année scolaire sera également offert par la commune à tous les élèves de l'école.



Rentrée scolaire : lundi 5 septembre 2011

EFFECTIF SEPTEMBRE 2011

Sous réserve d'inscriptions ou de départs à venir, nous avons un effectif prévisionnel de 121 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

- | | | | |
|---------------------|----|----------|----|
| • Petite section : | 16 | • CE1 : | 15 |
| • Moyenne section : | 15 | • CE 2 : | 15 |
| • Grande section : | 16 | • CM 1 : | 21 |
| • CP : | 13 | • CM 2 : | 10 |

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Vendredi 17 juin 2011 à 19h00, le musée SAFRAN a fait le plein à l'occasion du spectacle de fin d'année sur le thème du cirque, présenté par les 120 élèves de l'école de la Colombe.

Pour préparer ce bon moment offert aux parents et enfants, 6 enseignantes dont la directrice et deux assistantes maternelles, n'ont pas ménagé leurs efforts.

Il s'agissait d'un spectacle drôle et innovant qui a su retenir l'attention des petits et grands.



TRAVAUX

AVRIL :

- Câblage informatique de la Mairie.
- Remplacement des serrures des bâtiments communaux

MAI :

- Remise en place des bordures de chaussée à l'entrée nord d'OURDY
- Retrait de la glissière de sécurité, devenue inutile, rue Frédéric Sarrazin.
- Retrait d'une partie des barrières, au droit de l'ancienne école.
- Réhabilitation de trottoirs, rue de Cramayel et rue de Mauny.

JUIN :

- Remplacement du bardage bois de la salle des fêtes.
- Installation de vannes de barrage gaz, dans l'ancienne école et la salle des fêtes.
- Modification des panneaux de signalisation sur le pont TGV, au sud d'OURDY (interdiction aux poids lourds).
- Pose de candélabres, route de Villaroche et Chemin du Savoir (accès à l'école).

JUILLET/AOUT :

- Travaux de peinture à l'école et en Mairie, suite à des dégâts des eaux.
- Traçage de jeux pour enfants dans la cour de l'école.
- Installation d'une sirène d'alarme incendie supplémentaire à l'école.
- Réfection de l'étanchéité sous-toiture dans l'ancienne cantine.
- Traitement contre les taupes sur le terrain de football.
- Travaux de goudronnage dans la cour de l'école.



Retrait d'une partie des barrières, au droit de l'ancienne école



Réhabilitation de trottoirs, rue de Cramayel

SEPTEMBRE :

- Réalisation d'une clôture autour de la station de pompage à OURDY.
- Réalisation d'une clôture autour des services techniques.



LE SAN NE SERT A RIEN ? BIEN SUR QUE SI !

Réau notre village fait partie du SAN de Sénart,

Au fil des Infos Réau, nous évoquerons ce thème du point de vue de notre village. Aujourd'hui quelques rappels.

Un petit rappel de l'Histoire du SAN de Sénart...

- 1965 : Le gouvernement décide de créer des villes nouvelles autour de Paris pour contrôler la croissance de l'agglomération. La mise au point est confiée à Paul Delouvrier, qui a été à ce titre considéré comme le père des villes nouvelles. Au sud-est de Paris, on retient le site de Lieusaint-Tigery, entre Melun et Corbeil-Essonnes.

- 10 décembre 1969 : Le périmètre de la ville nouvelle de Melun-Sénart est défini, comprenant 18 communes (11 en Seine-et-Marne, 7 dans l'Essonne).

- 28 janvier 1970 : La commission locale d'aménagement et d'urbanisme, est créée.

- 15 octobre 1973 : L'établissement public d'aménagement (EPA), qui vend les terrains constructibles aux promoteurs immobiliers, est créé, de même que les trois syndicats communautaires d'aménagement qui constituent Melun-Sénart :

* *Grand-Melun*, 7 communes de Seine-et-Marne (Cesson, Le Mée-sur-Seine, Melun, Nandy, Savigny-le-Temple, Seine-Port et Vert Saint Denis) ;

* *Sénart-Villeneuve*, 4 communes de Seine-et-Marne (Combs-la-Ville, Lieusaint, Moissy-Cramayel et Réau) ;

* *Rougeau-Sénart*, 7 communes de l'Essonne (Étiolles, Morsang-sur-Seine, Soisy-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine et Tigery).

- 13 juillet 1983 : La loi Rocard modifie le statut des villes nouvelles.

- 20 décembre 1983 : 8 communes quittent la ville nouvelle.

- 1984 : Les trois SCA sont remplacés par deux syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) nouvellement créés :

- *Sénart-Ville Nouvelle*, en Seine-et-Marne, qui regroupe *Grand-Melun* et *Sénart-Villeneuve* (sauf les trois communes qui quittent la structure, Le Mée-sur-Seine, Melun et Seine-Port) ;

- *Rougeau-Sénart*, dans l'Essonne, qui ne comprend plus que Saint-Pierre-du-Perray et Tigery (les cinq autres communes, Étiolles, Morsang-sur-Seine, Soisy-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil et Saintry-sur-Seine, ayant quitté la structure).

- 16 février 1994 : *Rougeau-Sénart* devient *Sénart en Essonne*.

- 23 avril 1997 : *Melun-Sénart* devient *Sénart*.

Fin 2002-début 2003 : La première phase du Carré Sénart, nouveau centre ville de la ville nouvelle, sur des champs appartenant aux communes de Savigny-le-Temple et Lieusaint.

- 1^{er} janvier 2003 : Morsang-sur-Seine et Saintry-sur-Seine adhèrent au SAN de Sénart en Essonne sans pour autant réintégrer le périmètre de la ville nouvelle.

En Bref...

Les Syndicats d'Agglomération Nouvelle (SAN) ont été créés par la loi du 13 juillet 1983. Ils ont été mis en place pour répondre aux besoins des villes nouvelles créées dans les années 1970. Ils regroupent les communes constituant une agglomération nouvelle ; c'est le cas de Réau.

Ils ont des compétences en matière de programmation et d'investissement en urbanisme, logement, transports, réseaux divers et en matière de création de voies nouvelles et de développement économique.

Le processus de rationalisation des structures intercommunales, inauguré par la loi du 12 juillet 1999, a pour conséquence, à terme, la transformation des SAN en communautés d'agglomération. Une intercommunalité classique comparable aux autres intercommunalités de Seine-et-Marne.

(Source : sites institutionnels .gouv.fr)



LA GALERIE DES PORTRAITS

Chaque trimestre, nous vous présenterons des personnes du village.

Nous démarrons cette galerie des portraits par les élus communaux.

Ce numéro présente le Maire et les 4 adjoints.

Alain AUZET

Maire

Habitant de la commune depuis 2003 dans la maison qu'il a fait construire à OURDY au sein du nouveau lotissement.

Son engagement dans la vie communale date de 2005 après qu'il ait appris par la presse la décision d'implanter le centre pénitentiaire à REAU.

En 2008, il devient conseiller municipal et est nommé au poste de délégué de la commune au SAN, dont il devient l'un des Vice-Présidents. Il est Maire depuis janvier dernier.

Il exerce le métier de commercial dans le domaine de la restauration pour l'organisation d'évènements.

Il travaille pour son compte depuis juillet 2010, ce qui lui laisse une grande souplesse dans la gestion de son emploi du temps.

La charge de Maire occupe en effet 1/3 de son temps : participation aux réunions (CCAS, Conseil d'école, urbanisme, travaux, associations, etc.), signatures, réception des administrés, etc.

Toutes les 3 semaines, il réunit le bureau exécutif (composé des 4 adjoints, du vice président délégué au SAN et du Maire) et tous les mois le conseil municipal au complet. Il représente la commune au conseil des Maires qui réunit les 8 maires de la ville nouvelle de Sénart deux fois par an.

Son travail de Maire est organisé en étroite collaboration avec Christelle BONILLO, par qui passe l'ensemble des informations et qui assure la coordination des travaux des conseillers. Il trouve la charge de maire passionnante même s'il est parfois difficile de résister aux pressions pour une urbanisation accélérée de REAU et de satisfaire tout le monde.

Portrait en quelques mots.

Marié

4 enfants dont le dernier est à l'école de REAU.



Rassembleur, il aime le travail en équipe.

Ses hobbies : la course à pied et la voile.

Pour Réau...

« REAU a été jusqu'en 2008 gérée sainement mais trop peu d'équipements ont été réalisés. Il faut mettre en valeur le patrimoine de la commune ; en faire un village de caractère. Le village manque d'un cœur de bourg vivant avec des commerces de proximité. Ceux-ci pourront se développer lorsque nous atteindrons 2500 habitants environ ce que nous prévoyons à l'horizon 2020. La commune manque également de services pour la jeunesse. »

Emmanuel FERRIEN 1^{er} maire adjoint en charge des finances et du personnel

Sa famille et la ferme de Galande, c'est 450 ans d'histoire qu'il poursuit en succédant à sa mère en 2002 .
Après une expérience de 10 ans dans le monde très dur de la grande distribution, il cultive maintenant les grandes cultures : céréales, oléagineux, betteraves..... Enfant du pays, il n'a pas été ravi par l'étendue rapide et très consommatrice en espaces naturels de l'urbanisation de Corbeil à Sénart. Il est important pour lui qu'il y ait dans une commune rurale au moins un agriculteur parmi les élus.
Comme premier adjoint, il a en charge les finances et le personnel. Il remplace le Maire lors de ses congés, mais ne considère pas avoir plus de poids que les autres élus.
Côté finances, il participe à l'élaboration du budget communal et suit la trésorerie. Il veille avec le comité exécutif au bon suivi du budget et à la santé financière de la commune qui permet de faire avancer des projets d'amélioration en évitant l'endettement et les augmentations d'impôts pour les habitants.
Il a découvert dans sa fonction d'élu que les procédures administratives ralentissent la réalisation des projets, il peut se passer 2 ans entre la décision et la mise en œuvre. Il regrette, par exemple que la sécurisation des voiries ne soit pas encore réalisée. « C'est très frustrant de mettre autant de temps pour avancer sur des décisions pratiques, fondées et urgentes ». M. Ferrien consacre selon les périodes, jusqu'à 10 h par semaine pour la mairie. Ce qui lui plaît c'est donner son avis pour Réau et défendre l'avenir et les intérêts de la commune face aux grands décideurs (Etat, Ville Nouvelle, EPA) qui ont souvent des intérêts contradictoires avec le bien être des habitants de Réau . Il aime aussi le travail d'équipe et avancer vers des consensus constructifs. Il est très attaché à l'unité de l'équipe municipale.

Portrait en quelques mots.

Marié
4 enfants,
Etudes supérieures en
Gestion et marketing
Agriculteur



Méticuleux, organisé,
persévérant. Aime le
travail bien fait jus-
qu'au bout.

Pour Réau...

Il rêve d'un développement maîtrisé en terme d'activité et d'habitat et de faire avancer la qualité de vie (voirie, centre ville, école, jeux pour les enfants...).

« Réau a déjà payé un lourd tribut avec les autoroutes A5a et A5b qui le traversent. Nous devons protéger ce qui reste et peser de tout notre poids pour limiter la consommation d'espaces naturels. Si nous ne sommes pas vigilants, dans 15 ans, le Bourg de Réau sera coincé entre 2 autoroutes, et une zone industrielle ».

Dominique DAVID 2^e maire adjoint chargée des affaires scolaires sociales et culturelles

Elle vit à Réau depuis 2001, dans une maison briarde du vieil Ourdy. Comme pour Alain Auzet, son engagement dans la vie communale date de l'annonce de l'implantation du centre pénitentiaire à laquelle elle s'est opposée. Elle fait partie du conseil municipal depuis 2008 car elle est motivée par l'action et considère qu'« il ne suffit pas de râler pour faire avancer les choses ».

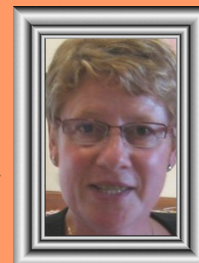
Concernant sa mission au niveau scolaire: Elle est l'interlocuteur de la commune auprès de l'inspection académique, des enseignants et de la direction de l'école. Elle traite les inscriptions et les demandes de dérogation. Elle assure toute l'organisation autour de la cantine municipale, du cahier des charges au prestataire à la surveillance des repas par le personnel municipal, elle gère l'organisation autour de la garderie, de l'étude surveillée. Heureusement, le travail fait en amont par les personnels de la mairie, lui facilite la tâche.

Sur le volet social, elle est vice présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Cette entité composée de 8 membres : 4 élus + 4 personnes représentant les familles, les personnes âgées, les handicapés, se réunit régulièrement pour étudier et statuer sur les demandes d'aide sociale, présentées de manière anonyme. Epaulée par Christelle Bonillo, qui prépare tous les dossiers, elle peut recevoir des demandeurs, pour mieux appréhender leur situation. Elle participe également aux commissions d'attribution des logements sociaux qui dépendent de la commune et qui sont gérés par Les Foyers de Seine de Marne et l'OPDHLM (14 logements). Pour Dominique David l'action sociale de la commune doit être tournée vers l'ensemble de la population de Réau. Elle étudie notamment la possibilité d'ouverture d'une garderie du mercredi et des petites vacances.

Concernant la culture, elle participe au groupe de travail du SAN sur le sujet. Au niveau de Réau, son objectif est de rouvrir la bibliothèque municipale d'ici la fin de l'année.

Portrait en quelques mots.

Mariée
2 filles
1 petite fille



Chef de projet méthodes et performances à France Telecom Orange

Entière, intransigente quand il le faut, mais humaniste avant tout, l'éthique et la déontologie régissent la nature des décisions qu'elle est amenée à prendre.

Elle regrette parfois l'ingratitude des habitants qui s'arrêtent souvent à leur intérêt particulier. Cependant, mener à bien des dossiers qui vont aider des personnes à se tirer de mauvais pas est une source de satisfaction autrement plus enrichissante et elle préfère se souvenir de ceux là.

Pour Réau :

Il faut faire évoluer Réau en lui conservant son caractère rural dans l'espace de la ville nouvelle .
Cela est difficile car des décisions nous impactant peuvent être prises à d'autres niveaux et les communes ont aujourd'hui peu de marge de manœuvre. Pour exemple, nous n'avons hélas pas pu nous opposer à l'implantation de la déchète-

Dominique Beaujouan3^è maire adjoint à l'urbanisme.

Né à Morêt sur Loing, Issu d'une famille nombreuse (7 frères et sœurs), il est fier de ses origines Briardes qui remontent à 7 générations.

En 1982, il devient propriétaire à Ourdy d'une « bricole Briarde » qui aura longtemps servi à loger des ouvriers agricoles. Cette maison correspondait exactement à son mode de vie. Un habitat avec une âme qu'il va restaurer pour la faire revivre. L'amour des vieilles pierres, c'est un peu la continuité et le respect de ce que les anciens ont construit avant nous. Vivre à la « campagne tout en étant en ville. »

Devenu depuis peu, 3^è maire adjoint à l'Urbanisme, il souhaite que Réau arrive à conserver son caractère, sa ruralité sachant qu'une évolution est inévitable pour l'avenir de la commune. Une de ses priorités est d'envisager l'urbanisation de manière réfléchie et maîtrisée, en concertation avec les élus, les habitants, en protégeant autant que possible notre environnement auquel nous sommes tous attachés.

Il se rend en mairie presque tous les jours. Secondé par Maxime Bertrand (employé à l'urbanisme) qui lui prépare les documents nécessaires à l'instruction des dossiers.

- Étude des demandes officielles (déclaration de travaux, permis.....)
- Contacts et suivis avec tous les services extérieurs (Direction Départementale Territoriale, l'Agence Routière Territoriale, le SDIS (Sécurité Pompiers...).
- Étude des projets à long terme (centre-ville, rue Frédéric Sarrazin, habitat bio-climatique)
- Rencontre avec toute personne se posant des questions d'urbanisme.

Il représente Réau au SAN, notamment dans plusieurs commissions. Ces dossiers sont souvent complexes, les contraintes administratives et réglementaires sont lourdes. Lorsque cela le nécessite, il peut faire appel à des expertises extérieures.

Il a souhaité que ses différents mandats et missions en mairie (urbanisme et finances), en Ville Nouvelle, à l'EPA (administrateurs représentant du SAN) lui permettent d'avoir une vision globale pour mieux défendre les intérêts de Réau et finaliser les projets.

Portrait en quelques mots.

Marié
1 enfant,
2 petits-enfants.
Retraité
63 ans
Volontaire, déterminé

**Pour Réau...**

« Réau ne méritait pas de se transformer si rapidement. Surtout que cette évolution ne correspondait pas à l'attente de la plupart de ses habitants, leurs aspirations n'étaient pas prises en compte. C'est en partie une des raisons pour lesquelles j' ai souhaité apporter ma contribution en participant à la vie communale. La vigilance est de mise, il ne faut pas tout accepter, mais essayer de réagir lorsqu'il en est encore temps »

Il souhaite que la communication circule, il croit dans le travail que l'équipe a engagé depuis peu. Les discussions ouvertes, claires, enrichissantes sont primordiales pour lui.

Jacques HERY4^è maire adjoint chargé des fêtes et cérémonies

Monsieur Hery s'est installé à Réau en 1970, alors qu'il était gérant d'un magasin d'alimentation à Moissy Cramayel.

C'est un passionné de vélo qui a créé le cyclo club de Réau en 1986 et l'a fait fonctionner jusqu'en 1992.

Sa mission d'élus est d'organiser les manifestations culturelles, notamment les soirées contes, soirée théâtre, vélofolies ...

Ces dernières années il a participé :

- à la création du club de loisirs du mercredi après-midi
- il participe à l'entretien de l'église

Portrait en quelques mots.

Marié
3 Enfants
5 Petits-enfants
2 arrières petits enfants
Retraité
77 ans

**Pour Réau...**

Il aimerait la création d'un centre bourg, l'embellissement du village, la sécurisation des voies de circulations.

INFO RÉAU

Réalisé par les élèves de l'école de la Colombe avec la participation des enseignantes

BLAGUES

La postière dit à un enfant :

« Tu ne peux pas poster cette lettre avec un seul timbre, elle est trop lourde. Il faut un deuxième timbre. »

« Mais... si je mets un deuxième timbre elle sera encore plus lourde ! »

Le THÉÂTRE

Le samedi 8 mai, notre classe de CM1, CM2 a présenté notre projet de théâtre à nos parents. Les derniers en bien apprécié la surprise préparée depuis Janvier.

Imaginez-vous ce travail fourni par tous les élèves de notre classe ? Pour immortaliser ce moment, nous avons été aidés, généreusement par M. Landrie qui nous a filmés pendant nos dernières répétitions et pendant le spectacle, et qui en ce moment, réalise le D.V.D souvenir de ces 4 pièces de marionnettes et 3 pièces de théâtre, pour se rappeler de cette journée incroyable qui restera gravée dans la mémoire des enfants et aussi des parents, et aussi de leur institutrice qui avec la plus grande malice a tout mis tout en oeuvre pour en faire un spectacle des plus grands que cette jeune école ait jamais connu.

Vincenzo FERREIRA - Morgane DECK - Maxime FERRAND

La visite du Maire de Dan El Banka.
Monsieur le Maire de Dan El Banka est venu visiter notre école: L'école de La Colombe. Nous les avons accueillis chaleureusement et présenter une pièce de théâtre "L'ange" de Pierre Grubanti, avec Dara Astérama et Angèle Montembault CM1. Nous leur avons aussi concerté un petit spectacle auquel nous les avons fait participer sur la chanson "Everybody loves Saturday night". Réau était jusqu'au "10 mai 2011" le seul village non jumelé avec la Tchad.

Orlane Boey, Laura Da Silva, Lucille Gamot, Angèle Montembault

CHARADE

Mon premier sert à couper le bois.
Mon second est un endroit où l'on voit plein d'animaux.
Mon tout est un outil qu'on utilise à l'école.

(Scie - Zoo (ciseau)



A suivre dans le prochain info réau, la BD de J.G et Rania



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

DELIERE Nolhan
30/05/2011

FERNANDES TOME Ana
12/01/2011



MARIAGES :

ELVIRA ANTUNEZ
Séverin et
COMPAGNONE
Christiane le 14/05/2011

CORMIER Stéphane et
SEMENCE Laëtitia le
11/06/2011



DECES :

BELTZER Carlina
née COSTA
02/01/11
BEAUFORT Emilienne 06/01/11
TARDIEU Roland 19/01/11
BENARD Michel 23/01/11
CHUITON Yvette née LE GAC
02/02/11
BAKOUCHE Gaston 15/02/11

DUBOIS Denise née MARTINOT
18/05/11
PACOUX Raymond 22/05/11
DEVINE Monique née QUIN-
QUENEL 01/06/11

NOUVELLES
RUBRIQUES

LE BON COIN

C'est une nouvelle rubrique, dans laquelle vous pouvez faire circuler des informations entre réaltais.

“ Il s'agit de biens et de services
non payants ou de propositions d'emploi. ”

Exemple : je donne des plants de tomates, je propose d'échanger des cours d'anglais contre des cours de musique, co-voiturage ...

Pour tout renseignement ou pour transmettre vos annonces vous pouvez contacter Sonia en mairie au 01.60.60.90.03 ou bien par mail à mairie.de.reau.sfougeron@orange.fr

Particulier donne 3m³ de sable. Urgent

Donne 1 rehausseur Britax, un rehausseur bébé confort.06 81 53 85 66



Les habitants interpellent les élus :

Question à Madame DAVID, Maire Adjointe au scolaire :

1 - Pourquoi nos enfants n'ont-ils pas de place au centre de loisirs de Moissy Cramayel ou autres équipements de la ville nouvelle ,

Réponse de Dominique David :

Les réaltais ont accès aux centres de loisirs de Moissy Cramayel ; enfants et préadolescents (10-18 ans). Il faut, cependant, bien faire attention, à respecter les dates limites et les modalités d'inscription. En cas de problèmes de capacité des centres, les enfants de Moissy sont cependant prioritaires et il y a effectivement souvent une demande très forte pour les centres préado surtout en été .

Conseils municipaux

Points du Conseil du 7 Juin :

Urbanisme :

- Afin de permettre la réalisation de deux projets de logements sur la commune, les élus ont pris une délibération concernant la mise en modification du PLU.

Scolaire :

- Délibération pour les règlements intérieurs de la cantine et de la garderie 2011/2012, avec quelques modifications.

- Délibération actant le choix de la société OCRS comme prestataire de cantine pour l'année scolaire 2011/2012, en faisant également le choix d'intégrer un repas BIO par semaine.

- Délibérations règlementant les conditions de dérogations. Le conseil municipal a décidé :

- de ne pas donner de suite favorable aux demandes de dérogation pour la scolarisation d'enfants domiciliés hors commune, à l'exception des frères ou sœurs d'enfants déjà scolarisés à l'école
- d'accepter l'inscription à l'école au 1er janvier 2012 ,des enfants qui atteindront l'âge de 3 ans avant le 1er mars 2012 sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :
 - * capacité d'accueil suffisante en petite section de maternelle
 - * capacité d'autonomie de l'enfant requise pour une scolarisation
 - * que les deux parents travaillent, ou justifiant d'une situation professionnelle exceptionnelle, dans ce cas, la demande sera étudiée par la commission scolaire
 - * d'un entretien avec l'enseignante, la directrice et les parents, formalisé par écrit et transmis en mairie

- adoption d'une motion concernant l'exploitation de gaz de Schiste

Assainissement à Villaroche

Lors d'une réunion le 28 avril, dans les locaux de l'aérodrome de Villaroche, il a été décidé la réalisation de l'assainissement collectif du hameau de Villaroche, dans le cadre d'une opération visant à réaliser également l'assainissement de l'aérodrome. C'est le SAN de Sénart, compétent en matière d'assainissement qui aura la charge de mettre en œuvre les travaux. Le calendrier reste à définir.

Plateforme de traitement des déchets verts, déchèterie et quai de transfert

La commune a reçu les permis de construire concernant la réalisation de ces équipements, l'instruction est en cours.

Rappelons que, la commune n'étant pas « demandeuse » de ce projet, il a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique de la part de la Préfecture.



Nuisances de motos au Plessis Picard

Depuis quelques mois, des motards ont pris la fâcheuse habitude d'investir un terrain appartenant à la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, près du PLESSIS-PICARD.

Dès la réception d'une première plainte en Mairie, nous avons fait le nécessaire. Tout d'abord auprès de la société APRR, puis auprès du commissariat de MOISSY-CRAMAYEL.

Les forces de l'ordre ont dans un premier temps établi un contact avec les contrevenants.

Malheureusement, cette action n'a pas permis de régler le problème et la mairie a demandé aux services une action plus ferme.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin de revenir à une situation normale de quiétude des riverains.

Monsieur le Maire contacte les services de police chaque dimanche, dès connaissance des rassemblements. Il a par ailleurs demandé la tenue d'une réunion avec le commissaire, la société des autoroutes et la commune.

Liaison douce Réau - Ourdy

Le principe de la réalisation d'une liaison douce (piste cyclable et piétonne) a été, à la demande de la commune, acté depuis 2009 par le San de Sénart. La commune, en discussions concernant les aménagements dédiés au futur Parc d'Activités de l'A5A avec l'EPA, avait demandé un report dans le temps de ce projet, afin de parvenir à une cohérence d'ensemble, en terme de voirie.

Ce dossier qui nécessite des subventionnements importants de la Région Ile de France, des compléments d'études ainsi que des acquisitions foncières, laisse espérer une réalisation courant 2013 si tout va bien.

Nuisances dues aux avions modèles réduits à Villaroche

Depuis plusieurs années, des passionnés d'aéromodélisme se réunissent sur un terrain de l'aérodrome de VILLAROCHE pour faire voler leurs engins.

Malheureusement, cette activité est productrice de bruit, parfois insupportable pour les riverains.

Suite à une plainte, nous avons organisé une réunion de concertation à laquelle participait Eric LESTIEN (Directeur de l'aérodrome), le président de l'association, un représentant des riverains ainsi qu'Alain AUZET, Maire de REAU.

Précisons que l'association bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire par le SYMPAV et qu'elle agit donc en toute légalité.

La bonne volonté des uns et des autres a permis d'obtenir de premières avancées : un arrêt de l'activité à 19h30 en semaine (au lieu de 20h30 parfois aujourd'hui) et une restriction de l'activité le dimanche entre 10h et 12h.

Monsieur le Maire a également demandé au SYMPAV de réfléchir à la possibilité de proposer à l'association un terrain plus éloigné du hameau.

Un rendez-vous a été fixé en septembre pour faire un bilan de la période estivale, avant d'envisager éventuellement une action plus contraignante.

La volonté de la mairie n'est pas de priver de vol l'association, mais la quiétude des riverains passera avant tout.



DOSSIER : L'eau à Réau

Notre eau potable : d'où vient-elle, par quelle usine, réservoir de stockage, par quels réseaux passe-t-elle ? Quelle qualité et à quel coût ?

L'eau que nous buvons est de l'eau souterraine.

Elle provient de la nappe de Champigny.

Certaines communes de Seine et Marne utilisent l'eau de la Seine ou de la Marne.

Le plateau briard renferme dans son sous-sol une gigantesque éponge imbibée d'eau : l'aquifère du Champigny.

Cet immense réservoir minéral, calcaire, fracturé, a donné son nom à la nappe d'eau souterraine qu'il contient.

Comment expliquer que certaines années, le niveau de la nappe est au plus bas malgré un printemps et un été pluvieux ?

Pour la recharge de la nappe des calcaires de Champigny, tout se joue entre l'automne et le début du printemps.

Durant cette période, les plantes et les cultures sont en repos et le sol gorgé d'eau. L'essentiel de l'eau de pluie s'infiltré alors dans le sous-sol jusqu'à atteindre la nappe.

Les périodes où le niveau de la nappe est le plus bas sont principalement causées par une succession d'hivers insuffisamment pluvieux pour recharger la nappe.

Un autre phénomène affecte le niveau des nappes : l'imperméabilisation des sols consécutif à la construction de voiries et de bâtiments : les eaux de ruissellement retournent de moins en moins à la nappe. Elles sont récupérées par le réseau des eaux pluviales.

Autrefois de bonne qualité, la nappe des calcaires de Champigny est aujourd'hui principalement polluée par les nitrates et les pesticides, essentiellement des herbicides.

Depuis le début des années 90, plusieurs dizaines de captages réservés à l'alimentation en eau potable ont été abandonnés à cause de la mauvaise qualité des eaux souterraines.

La nappe des calcaires de Champigny est essentiellement exploitée pour la production d'eau potable : elle alimente environ 1 million de Franciliens, dont la moitié de Seine-et-Marnais mais aussi des parisiens, des essonnais et val-de-marnais!

Parmi les 41 piézomètres du réseau QUANTICHAMP, les piézomètres de Montereau-sur-le-jard et de Saint-Martin Chenetron servent à fixer les seuils de référence pour les arrêtés sécheresse.

Qualité :

L'unité de traitement de l'eau de Réau est l'usine d'Arvigny à Moissy Cramayel. Elle traite les pesticides et les nitrates. L'eau de Réau est de bonne qualité. La teneur en pesticides est inférieure au seuil de détection ce qui n'est pas le cas de toutes les communes de Seine et Marne. La DASS qualifie de très bonne la qualité bactériologique de l'eau de Réau. Le taux de Nitrates n'excède pas 33 mg/l (le seuil maximum étant fixé à 50mg). Nous avons cependant une eau particulièrement calcaire mais cela n'est pas mauvais pour la santé (juste pour nos machines à laver !).

“ Elle alimente environ 1 million de Franciliens ”



De la nappe au robinet. L'eau qui arrive à notre robinet.

DOSSIER : L'eau à Réau

Captage :

Responsable du service de l'eau : San de Sénart

Nombre d'abonnés à Réau : 310

Origine de l'eau : Le point de captage de l'eau de Réau est situé dans la zone d'activité du bois des Saint Pères à Savigny le Temple. Le développement de la zone industrielle augmentant les risques de pollution, le San de Sénart pourrait abandonner ce point de captage au profit de celui de Melun situé à Boissise le Bertrand qui bénéficie d'un périmètre de protection renforcé. Nous serions alors alimenté par l'eau de la Seine. Tout ceci sous réserve de l'approbation du comité syndical.

Stockage

L'eau potable est stockée dans le château d'eau de Moissy Cramayel.

Longueur du réseau d'eau à Réau : 16,367 km

Rendement du réseau : 83,6%

Indice de perte du réseau : 5,86m³/km/jour

L'assainissement

Nombre d'abonnés à l'assainissement non collectif : 34 installations. Le hameau de Villaroche n'est pas encore raccordé à l'assainissement collectif.

Responsable du service de l'assainissement : Le San de Sénart.

Nombre d'abonnés à l'assainissement collectif : 272 abonnés.

La station d'épuration dont nous dépendons est située à Melun (station des Boissettes) d'une capacité de 77.000 équivalent habitant.



Le traitement des eaux est un traitement par boues activées avec aération prolongée.

Dans ces procédés, les bactéries se développent dans des bassins alimentés d'une part en eaux usées à traiter et d'autre part en oxygène par des apports d'air.

Les bactéries, en suspension dans l'eau des bassins, sont donc en contact permanent avec les matières polluantes dont elles se nourrissent et avec l'oxygène nécessaire à leur assimilation.

L'eau traitée est séparée de la masse des bactéries que l'on appelle « boues ».

Les boues en excès sont ensuite déshydratées par chaulage et incinérées. Elles sont alors considérées comme des déchets ultimes et stockées en centre pour déchets dits « dangereux » qui comportent un risque pour l'environnement. Elles ne sont plus depuis épandues dans les champs.

Le prix de l'eau

“ À Réau en 2011, l'eau potable coûte 4,06 € TTC par m³ ”

(dont 2.23 euros pour l'assainissement) pour une consommation de 120 m³ par an (consommation moyenne d'une famille), soit une facture annuelle de 487 euros TTC. Depuis 10 ans le prix de l'eau a augmenté plus vite que l'inflation en raison du coût grandissant de l'assainissement.

Arrêté sécheresse

Le 4 mai 2011 un arrêté sécheresse a été pris par le préfet au regard du seuil de la nappe de Champigny, **puis le 20 mai sur la partie ouest de la nappe, comprenant le périmètre de la commune de Réau.**

DOSSIER : L'eau à Réau

Elle a une capacité de recharge limitée.

Notre consommation d'eau doit respecter cette capacité.

L'essentiel de l'eau de la nappe de Champigny est utilisée pour l'eau potable 91 %, pour l'industrie du pétrole (3,6 %) et les autres industries (2,3%), l'agriculture (2,9 %) et enfin les golfs (2,3%).

La nappe de Champigny fait l'objet d'une gestion concertée depuis quelques années avec Paris, gros consommateur de la nappe de Champigny et qui s'est engagé à privilégier d'autres sources d'approvisionnement en cas de crise.

En ce qui concerne l'agriculture, la gestion de l'irrigation en Seine et Marne est effectuée collectivement par la Chambre d'Agriculture sur la base du volontariat. Un quota d'eau adapté aux besoins est attribué individuellement à chaque irrigant en début de campagne d'irrigation.

Le défi majeur pour la préservation de notre ressource en eau de la nappe est la lutte contre la pollution.

Une seule goutte de pesticide rend impropre à la consommation des milliers de litres d'eau.

Eviter la pollution passe par de nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts par les collectivités et les particuliers : plante couvre sol, paillage du sol, désherbage thermique, acceptation de la végétation en bord de mur.

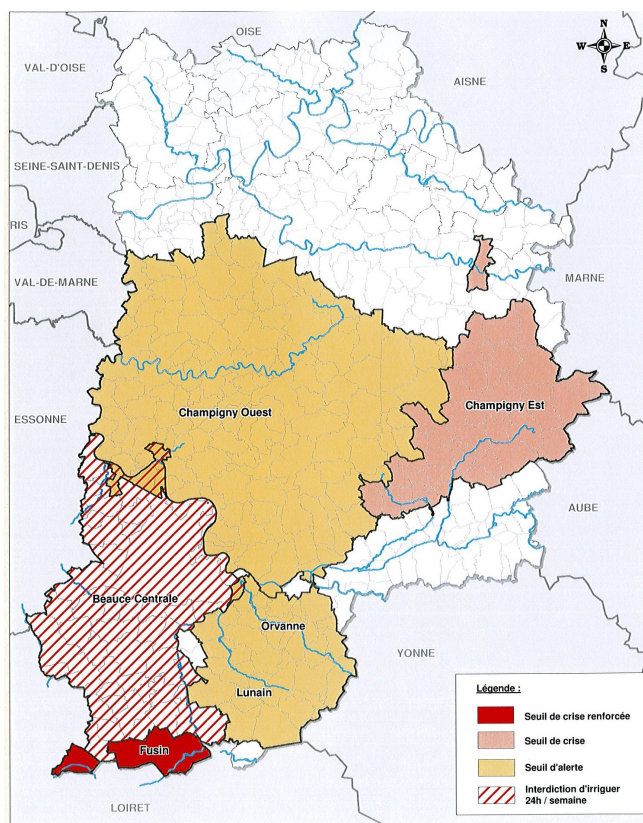
“ La nappe d'eau est une ressource renouvelable, mais pas inépuisable. ”

Le Conseil Général de Seine et Marne n'utilise plus de produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts, le San de

Sénart s'est aussi récemment engagé dans cette voie.

A Réau, la toute nouvelle commission du Développement Durable s'attelle à cette question.

En conclusion, plus nous polluons, moins nous avons d'eau disponible, plus nous polluons, plus l'eau est chère.



BASSINS VERSANTS CONCERNÉS PAR DES MESURES DE RESTRICTIONS POUR LES USAGES DE L'EAU
Source des données : DDT-77
Fond cartographique numérique : BD Cartho © IGN
Conception/réalisation DDT-SEPR-MISE
Date : 20 Mai 2011 Échelle : 1/500 000



DOSSIER : L'eau à Réau

Voici les éco gestes du quotidien qui permettront de diminuer la pollution de la nappe et préserver cette richesse vitale : notre eau.

	Exemples d'éco-gestes
	<p>Ne jetez pas de polluants dans l'évier, les WC, le caniveau, les cours d'eau... Les produits toxiques, les phytosanitaires, les peintures, les vernis, les pesticides, les acides, les huiles de vidange sont des polluants redoutables, toxiques pour la santé et dévastateurs pour l'environnement.</p>
	<p>Ne jetez pas vos piles et ampoules à économie d'énergie dans votre poubelle mais apportez-les à la déchetterie</p>
	<p>Ne jetez surtout pas les médicaments dans les WC ou dans la poubelle Rejetés dans la nature sans traitement, les médicaments bouleversent l'écosystème. Rapportez-les chez votre pharmacien.</p>
	<p>Évitez la surconsommation de piles Choisissez les piles les moins chargées en métaux dangereux. Exemple : privilégiez les piles garantie sans mercure. Pensez aussi aux piles rechargeables !</p>
	<p>Privilégiez les produits ménagers respectueux de l'environnement Sinon, respectez le dosage indiqué sur l'emballage des produits d'entretien et diminuez même leur dosage.</p>
	<p>Privilégiez les détergents & les déboucheurs d'origine végétale ou ceux mentionnant un Ecolabel ou NF Environnement</p>
	<p>Évitez l'usage d'un déboucheur à base de soude caustique ou de potasse, préférez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pose d'une crépine sur l'orifice de l'évier, - le nettoyage régulier du siphon de vos éviers, - l'utilisation d'une ventouse.
	<p>Astuces pour limiter l'utilisation de produits ménagers non respectueux de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisez de l'eau chaude vinaigrée pour laver les vitres, - nettoyez les tâches tenaces à la main avant de mettre les vêtements à la machine.
	<p>Évitez d'utiliser des adoucissants et anticalcaires, nocifs pour la qualité des milieux aquatiques</p>
	<p>Ne dégradez pas les milieux aquatiques Ne rien jeter dans les rivières, ni papier, ni nourriture, ni polluants.</p>
	<p>Ne confondez pas WC & poubelle Les toilettes ne sont pas des poubelles : ne jetez pas de mégots, serviettes hygiéniques, fils dentaires, applicateurs de tampon en plastique, préservatifs... qui risquent d'engorger la fosse septique ou de créer des difficultés à la station d'épuration</p>

LE PURIN D'ORTIE

L'arrêté autorisant la commercialisation du purin d'ortie, interdite en France depuis plusieurs années, est paru, jeudi 5 mai, au *Journal officiel*, avec en annexe une recette de fabrication, mais sans autre autorisation de substance alternative aux pesticides. La décision s'inscrit dans le cadre d'une douzaine de mesures destinées à promouvoir une alternative aux pesticides chimiques, comme le prévoit le plan Ecophyto 2018, élaboré lors du Grenelle de l'environnement.

RECETTE

Fabrication et ingrédients

Pour la fabrication du purin d'ortie il faut faire macérer dans 10 litres d'eau (eau de pluie préférable) 1,5 kg de feuilles d'orties hachées (choisir des pousses jeunes et non montées à graines). Au bout d'une quinzaine de jours, filtrer la macération.

Selon l'utilisation souhaitée :

- contre les maladies cryptogamiques -champignons, algues, lichens- comme le mildiou : diluer avec de l'eau de pluie 2 litres de purin pour 10 litres d'eau (en pulvérisation sur le sol). Avec ce dosage, vous pouvez également utiliser la préparation en activateur de croissance grâce à la richesse en sels minéraux;
- en insecticide, principalement les pucerons, pulvérisation fine sur les feuilles :diluer 1 litre de purin pour 10 litres d'eau,
- activateur de compost : le purin d'ortie sans dilution.

L'odeur, pas vraiment agréable, durant la macération est tout à fait normale. Vous pouvez conserver votre purin dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et à 18-20°, durant quelques semaines.

Attention, comme tous les produits de traitement, (fussent-ils naturels), un surdosage de purin d'ortie peut s'avérer nocif.



Coordonnées de la déchèterie de Savigny le Temple

Horaires d'ouvertures :

DECHETERIE

46 rue de l'Étain
77547 SAVIGNY LE TEMPLE

Tél : 01.64.13.32.09

N° VERT : 0 800 814 910

HORAIRES D'ÉTÉ : (du 1er avril au 31 octobre)

Du Lundi au Vendredi de 15 h 00 à 19 h 00

Le Samedi de 10 h 00 à 19 h 00

Le Dimanche de 10 h 00 à 13 h 00

HORAIRES D'HIVER : (du 1er novembre au 31 mars)

Du Lundi au Vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

Le Samedi de 9 h 00 à 18 h 00

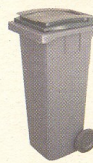
Le Dimanche de 10 h 00 à 13 h 00

Fermé le 1er janvier - 1er mai - 25 décembre

Pour recycler, il faut trier
UN PROBLÈME, UNE SOLUTION  N° Vert 0 800 774 062



Interdits : pots de peinture, batteries, pneus



COLLECTE DE LA POUBELLE

HABITUELLE

MARDI et SAMEDI

Bouteilles en plastique,
boîtes métalliques,
cartonnettes, briques,

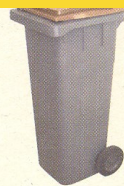


Interdits : pots de yaourts, sacs et films en plastique, barquettes en polystyrène, pots de fleurs et emballages non vidés.

COLLECTE DU BAC A COUVERCLE JAUNE

JEUDI

Végétaux (uniquement en pavillonnaire)



Dépôt en vrac interdit : faire des fagots

COLLECTE DU BAC A COUVERCLE MARRON

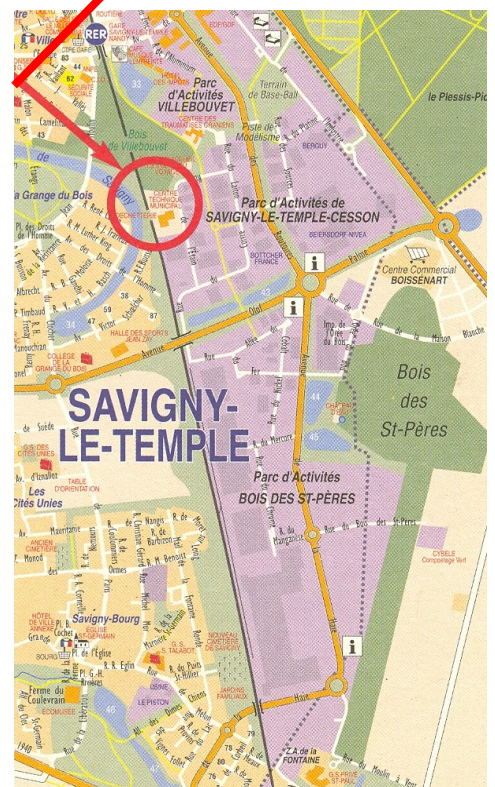
MERCREDI



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LUNDI

DECHETERIE



Les bacs ou encombrants doivent être sortis la veille au soir du passage de la collecte



REAU PRATIQUE

Les horaires d'ouverture de la mairie passent à l'heure d'été

Horaires d'ouverture au public : du 4 juillet 2011 au 2 septembre 2011

Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et le Samedi toute la journée
Vendredi après-midi.

SECURITE PUBLIQUE

La volonté de se rapprocher de ses concitoyens constituant une priorité constante pour la Police Nationale, le Chef de circonscription nous informe qu'un dispositif nouveau vient d'être mis en place en ce sens dans les commissariats centraux de Seine et Marne, dont celui de Moissy Cramayel.

“ Une Permanence d'Accueil de Proximité et de Tranquilité (PAPT) ”

(source : Circonscription de sécurité publique de Moissy Cramayel—Sénart)

En effet, dans le but d'améliorer encore l'accueil du public, une Permanence d'Accueil de Proximité et de Tranquilité (PAPT) est désormais mise à la disposition du public, permettant un accès direct aux responsables policiers locaux.

Ces entretiens avec le Commissariat Central, chef de circonscription ; le Commissaire Central Adjoint et les officiers chefs d'unités, pourront être à l'occasion pour tout citoyen d'évoquer une difficulté, de répondre à une question particulière ou de solliciter un conseil juridique.

Cette permanence est accessible en se présentant avec ou sans rendez-vous à l'accueil du commissariat central de Moissy Cramayel

**Tous les mardis
de 17h00 à 19h00**

☎ 01.64.13.50.00



OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Mis en place depuis 1974 au sein de la police nationale et reconduite chaque année de la fin juin au mois de septembre.

En effet, liant actions de prévention et de répression, elle vise à enrayer de manière significative le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles susceptibles d'être commis durant l'absence des habitants partis en vacances.

Cette opération est réalisée en partenariat avec les polices municipales, les assureurs et les bailleurs sociaux. Elle associe également des éléments des compagnies républicaines de sécurité en mission de sécurisation.

“ Avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec les services de police afin de leur communiquer leurs dates d'absence du domicile et les coordonnées de leur lieu de villégiature.”

Ainsi informés, les policiers assurent des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion. Chaque passage est matérialisé par le dépôt d'un avis avec mention du jour et de l'heure. Les usagers peuvent ainsi constater la réalité et le sérieux de l'action entreprise.

Si malgré tout, un vol par effraction était commis, il est demandé aux personnes découvrant ce vol, d'appeler immédiatement les services de police et de conserver les lieux en l'état, afin d'assurer l'efficacité de la police technique et scientifique.

Cependant, des précautions élémentaires, conjuguées à l'action policière permettront néanmoins de lutter encore plus efficacement contre le phénomène :

- Demander à un ami, ou un voisin de confiance de retirer le courrier de la boîte aux lettres, et lui laisser les moyens de vous joindre,
- Faire le transfert de votre ligne téléphonique vers votre lieu de vacances ou, à défaut, chez un parent ou un ami,
- Ne pas laisser de message « spécial vacances » sur le répondeur,
- Eviter de conserver des valeurs à domicile,
- Répertorier et photographier les objets de valeur, et en relever le cas échéant les numéros de série,
- Fermer précautionneusement fenêtres, portes, et autres issues,
- Renforcer la sécurité par des alarmes, serrures de sécurité, barres anti-effraction etc... (3 fois sur 4, les voleurs entrent par la porte, mais renoncent généralement dès que celle-ci résiste),
- Ne pas croire que les cambriolages sont réservés aux pavillons et rez-de-chaussée. Les étages élevés sont aussi vulnérables,
- Ne rien laisser dans le jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction (pioche, pelle, échelle...).

En cas d'urgence ou pour signaler une anomalie, n'hésitez pas à appeler la Police nationale en composant le 17 – appel gratuit – ou le commissariat au 01 64 19 24 00 (Savigny) 01 64 13 50 00 (Moissy-Cramayel).



RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles, vous avez 16 ans,

faites vous recenser.

Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Il faut se présenter avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le livret de famille des parents. Il sera remis à l'intéressé(e) une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Opération « Premières pages »

Un bébé en 2010 ?

Un livre-cadeau offert en 2011 !

Vous avez eu la joie d'avoir un bébé en 2010 ou d'adopter un enfant de moins de trois ans, un livre-cadeau vous attend !

Pour connaître la liste des lieux où retirer votre livre-cadeau, rendez-vous sur le site : www.premierespages.fr

A RETIRER AVANT LE 30 JUIN
2011 !



REAU PRATIQUE

DATES A RETENIR

BROCANTE

Dimanche 18 septembre 2011

Organisée par l'Amicale des anciens
élèves

Dimanche 25 septembre 2011

LOTO

Organisé par le Comité des fêtes
A la salle des fêtes

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre 2011

De 14 h à 18 h

À la salle des fêtes

FESTIVAL - LE FOIN DE REAU

Musique - art plastique - produits du
terroir

Samedi 24 septembre 2011

À la Ferme de la Carrière

Pour les grands et les moins grands

Date des prochains conseils municipaux

Jeudi 7 juillet 2011

Mardi 6 septembre 2011

Lundi 17 octobre 2011

Mardi 15 novembre 2011

Mercredi 17 décembre 2011